

L'Etat va vendre une partie du capital d'Aéroports de Paris

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 30 Mai 2013 00:00 -

Pierre MOSCOVICI annonce que l'Etat prépare une cession de participation au capital d'Aéroports de Paris

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, annonce avoir demandé à l'Agence des Participations de l'Etat de préparer la cession de la participation de l'Etat excédant le seuil de la majorité du capital de la société Aéroports de Paris à plusieurs investisseurs de long-terme, dans le cadre d'une procédure hors marché, ouverte et transparente et de proposer au Fonds Stratégique d'Investissement de s'y associer. L'Etat considérera avec la société une offre réservée aux salariés.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement pour une politique de gestion active des participations de l'Etat, qui doit permettre de préserver les intérêts patrimoniaux et stratégiques de l'Etat tout en dégagant des ressources en fonds propres pour de nouveaux secteurs porteurs de développement économique.

L'Etat détient actuellement 54,5% du capital social d'Aéroports de Paris, et le FSI en détient 5,6%. La cession envisagée, qui représenterait jusqu'à 10 millions d'actions environ, assurerait à l'Etat de conserver la majorité du capital, conformément à la loi.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'Etat va vendre une partie du capital d'Aéroports de Paris](#)